

IDENTIFICATION DE L'EMPLOYÉ

NOM :	PRÉNOM :
MATRICULE :	STATUT ACTUEL : <input type="checkbox"/> TCP <input type="checkbox"/> TPR <input type="checkbox"/> TPO
TITRE D'EMPLOI ACTUEL :	TITRE D'EMPLOI DÉSIRÉ :
	PRIORITÉ 1 : _____
	PRIORITÉ 2 : _____
	PRIORITÉ 3 : _____
TÉLÉPHONE :	MESSAGES TEXTE <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :	DATE :

RÈGLES GÉNÉRALES

PAR ANCIENNETÉ, L'EMPLOYEUR OFFRE UN PROGRAMME D'INTÉGRATION À SES PERSONNES SALARIÉES, AYANT MANIFESTÉ UN INTÉRÊT POUR ÊTRE INTÉGRÉES ET QUI RÉPONDENT AUX EXIGENCES SPÉCIFIQUES, LE CAS ÉCHÉANT.

CATÉGORIE 2
ART 6.08

L'EMPLOYEUR S'EFFORCE DE MAINTENIR UNE LISTE DE RAPPEL SUFFISANTE ET D'INTÉGRER UN NOMBRE ADÉQUAT DE PERSONNES SALARIÉES AFIN DE COMBLER LES AFFECTATIONS. L'INTÉGRATION SE FAIT PAR ORDRE D'ANCIENNETÉ PARMIS LES PERSONNES SALARIÉES INTÉRESSÉES ET DISPONIBLES. TOUTEFOIS, LORSQU'IL DEVIENT NÉCESSAIRE D'INTÉGRER UNE PERSONNE SALARIÉE EN VUE D'UNE AFFECTATION DÉTERMINÉE ET QU'AUCUNE PERSONNE SALARIÉE DE LA LISTE DE RAPPEL INTÉGRÉE N'EST DISPONIBLE, L'EMPLOYEUR INTÈGRE LA PERSONNE SALARIÉE QUI AURAIT DROIT À CETTE AFFECTATION SI ELLE ÉTAIT INTÉGRÉE. L'INTÉGRATION FAIT PARTIE DE L'AFFECTATION. LA PERSONNE SALARIÉE QUI A REÇU UNE INTÉGRATION ÉGALE OU SUPÉRIEURE À VINGT (20) JOURS DE TRAVAIL, L'OBLIGATION DU MAINTIEN DE LA DISPONIBILITÉ À L'INTÉRIEUR DE CE SERVICE EST ALORS DE TROIS (3) MOIS. UNE PERSONNE SALARIÉE TITULAIRE D'UN POSTE À TEMPS PARTIEL PEUT AVOIR ACCÈS À DE L'INTÉGRATION APRÈS ENTENTE AVEC L'EMPLOYEUR. SI L'INTÉGRATION REQUIERT QU'ELLE QUITTE TEMPORAIREMENT SON POSTE, ELLE LE REPREND PAR LA SUITE.

INSCRIRE LE(S) SERVICE(S) OÙ VOUS DÉSIREZ ÊTRE INTÉGRÉ

* NOTEZ QU'UNE DEMANDE D'INTÉGRATION POUR UN SITE POURRAIT INCLURE PLUSIEURS AUTRES SITES FAISANT PARTIE DU MÊME SERVICE*

ORDRE DE PRIORITÉ D'INTÉGRATION	TITRES D'EMPLOI	SERVICES
1		
2		
3		
4		
5		

SECTION RÉSERVÉE À L'USAGE DU SERVICE DES ACTIVITÉS DE REMPLACEMENT

SIGNATURE

DATE

Veillez acheminer le formulaire :

DSAPA et JHSB :

CSSC :

DSAPA des autres anciens

établissements et autres directions :

activites.replacementvc-jhsbh.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

listederappelcssc.ciusscn@ssss.gouv.qc.ca

activitesremplacementdrhcciusscn@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : 418 577-8915

Télécopieur : 418 435-0212

Télécopieur : 418 663-7128

Veillez acheminer le formulaire :

DSAPA et JHSHB :

CSSSC :

DSAPA des autres anciens

établissements et autres directions :

activites.replacementvc-jhsbh.ciusscnc@ssss.gouv.qc.ca

listederappelcssc.ciusscnc@ssss.gouv.qc.ca

activitesremplacementdrhcciusscnc@ssss.gouv.qc.ca

Télécopieur : 418 577-8915

Télécopieur : 418 435-0212

Télécopieur : 418 663-7128